

Banlieue parisienne : un quartier à la pointe du compostage

Selon l'ADEME, les biodéchets représentent un tiers de nos ordures ménagères¹, soit 83 kg par habitant par an². Pour réduire ce gaspillage, la loi AGEC oblige les Français à trier à la source leurs biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024. Mais que faire des déchets une fois triés ? Le compostage est-il la meilleure pratique pour les valoriser ? J'ai décidé de mener l'enquête auprès de mes voisins dans une rue pavillonnaire de L'Haÿ-les-Roses.

La loi **Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire** (AGEC) oblige les collectivités territoriales à donner les moyens aux citoyens de trier leurs déchets alimentaires.

Le **compostage** est un processus de transformation de déchets organiques en amendement : le compost, qui se forme dans un bac appelé composteur.

Une pratique accessible et peu contraignante

Il est dix heures du matin, un paisible dimanche de mars. On observe jusqu'en haut de la rue une myriade de voitures de toutes les couleurs, garées le long du trottoir. Le premier à m'accueillir est Michel, un octogénaire ayant grandi à la campagne. Il a toujours vu ses parents composter à l'air libre, dans un tas au fond du jardin. Lorsqu'il a emménagé en ville, Michel a investi dans un bac à compost qui « n'est pas assez aéré, ce qui entrave le processus de compostage » selon lui. Pour faire face à cela, il l'aère en le remuant, et l'humidifie deux fois par semaine. Ce retraité ressent une grande satisfaction de ne pas jeter et de produire un engrais de qualité pour son jardin, qu'il entretient à la perfection. Il me raconte qu'un jour il a été très surpris lorsqu'il a trouvé des souris dans son compost, probablement attirées par un morceau de viande jeté par mégarde avec ses épluchures. J'ai interviewé **Cécile Bussière**, chargée de plaidoyer et de partenariat au Réseau Compost Citoyen. Elle insiste sur le fait que « Tous les biodéchets se compostent, du moment que l'on assure la bonne gestion du processus. Il est indispensable d'ajouter 50% de matières sèches (herbes, feuilles mortes) et de remuer régulièrement ».



Michel devant son composteur / ©Amary

D'autres font des découvertes encore plus étonnantes : Marion et Stéphane, un couple de quinquagénaires, ont trouvé un butternut qui a poussé à côté de leur compost. Stéphane, qui composte depuis 2007, me confirme l'importance de surveiller ce qu'on y

met et déconseille les mauvaises herbes qui pourraient se démultiplier et se propager dans le jardin. Quant à Marion, elle ne pourrait pas se passer de sa balade hebdomadaire vers son composteur. « C'est satisfaisant de constater après plusieurs mois que les biodéchets se transforment. C'est magique », me dit-elle, en ajoutant qu'elle trouve l'odeur de son compost particulièrement agréable : « il sent la forêt ».



Marion et Stéphane à côté de leur bac à compost / ©Amary

Si certains considèrent l'« Or Brun » (le compost mûr) comme une richesse, Christelle et Antoine, parents de deux adolescents, en produisaient trop et n'avaient pas le temps de l'utiliser. Ils ont donc arrêté de composter après sept ans de pratique. Ils s'y remettraient volontiers si une collecte de compost était mise en place par les collectivités.

Gérald, Elodie et leurs deux enfants n'ont jamais essayé de composter par manque de temps, mais comptent s'y mettre prochainement, conscients des bénéfices.

“ il suffit juste d'un peu de bonne volonté ”

En face de chez eux, Françoise, sexagénaire, a débuté le compostage en 2019, peu avant sa retraite. Elle a trouvé

cette pratique très facile : « Il suffit juste d'un peu de bonne volonté » me dit-elle. Une fois par an, elle utilise la terre produite pour recouvrir ses pieds de rosiers et de tomates. Cette riveraine passionnée a même acheté un accélérateur de compost. Selon elle, tout le monde devrait se lancer : « c'est un petit geste individuel qui a beaucoup de poids à l'échelle collective ».

J'ai finalement rencontré Franck et Pocki, parents de deux jeunes

“ aucune contrainte, aucune odeur, que du bonheur ”

adultes. Franck, le « fou du compost », est l'écologiste de la famille. « Je suis tombé dedans quand j'étais petit et je n'ai jamais réussi à en sortir », me dit-il avec un grand sourire. Pour enrichir ses connaissances, il s'est documenté, a discuté avec des amateurs et assisté à une formation organisée par l'intercommunalité Grand Orly Val de Bièvre. Franck réalise des économies en sacs poubelle et en terre. Il nous livre sa meilleure astuce : placer un seau à compost dans sa cuisine, que l'on vide une fois plein, pour réduire les « sorties compost ». Franck conseillerait à ceux qui n'osent pas se lancer de « ne pas hésiter : aucune contrainte, aucune odeur, que du bonheur ».

Un petit pas pour le ménage, un grand pas pour la planète

D'après l'experte **Cécile Bussière**, 60% des sols européens sont brûlés aujourd'hui³. Le compostage est primordial pour lutter contre la désertification des sols. **Carolyn Legg**, maître composteur de l'entreprise Vers Ma Terre et coprésidente du Réseau Compost Citoyen PACA, me confirme que « le compostage permet d'éviter l'enfouissement et l'incinération, pratiques détruisant les sols et l'atmosphère. Il permet également de retenir l'eau dans les sols et de les nourrir, ce qui les aide à mieux stocker le carbone. Une démocratisation du compostage est

nécessaire car sans nos sols nous ne pouvons pas nous nourrir. »

Selon elle, la plus grande difficulté à laquelle nous devons faire face est de changer nos habitudes et notre philosophie : « il faut voir la matière organique comme un matériau propre qui nous est nécessaire. »

En conclusion

D'après les personnes interrogées, le compostage est une pratique simple et peu contraignante présentant plusieurs avantages : réaliser des économies, créer du lien social et surtout diminuer notre empreinte carbone individuelle. Selon **Carolyn Legg**, le compostage est accessible à tous : « les personnes qui n'ont pas de jardin peuvent d'abord se tourner vers le **compostage partagé** en pied d'immeuble ou se lancer dans le **lombricompostage** quand celles-ci ne disposent pas de point de compostage de proximité. » Il existe également des **jardins partagés**. Pour ceux qui optent pour le compostage individuel, beaucoup d'intercommunalités distribuent **gratuitement des composteurs**.

Le **compostage de proximité** est le fait de composter sur place, ce qui évite la pollution liée au transport.

Si aujourd'hui l'Autriche composte 40% de ses déchets ménagers⁴, seulement un tiers des Français disent composter selon l'ADEME⁵.

Carolyn Legg est optimiste quant à l'avenir de la France : « Nous allons réussir à adopter des modes de consommation

“ c'est indispensable pour notre survie ”

plus responsables en changeant nos habitudes quotidiennes. C'est indispensable pour notre survie. Je pense que cela passe par la sensibilisation et la formation : éduquer les nouvelles générations nous garantira un avenir meilleur. »

995 mots

Amary Le Bideau

Sources :

1. ADEME presse, "Tri à la source des biodéchets : tous mobilisés pour valoriser ces ressources encore trop gaspillées », 19/10/2023
<https://presse.ademe.fr/2023/10/tri-a-la-source-des-biodechets-tous-mobilises-pour-valoriser-ces-ressources-encore-trop-gaspillees.html>
2. ADEME Infos, « Le tri à la source des biodéchets, c'est maintenant », 2023
<https://infos.ademe.fr/economie-circulaire-dechets/2024/le-tri-a-la-source-des-biodechets-cest-maintenant/>
3. Euractiv, « Une nouvelle carte confirme que plus de 60 % des sols européens sont dégradés », Hugo Strena, 22/03/2023
<https://www.euractiv.fr/section/agriculture-alimentation/news/une-nouvelle-carte-confirme-que-60-des-sols-europeens-sont-degrades/>
4. La Presse, « L'Autriche, championne européenne du compostage », 06/08/2010
<https://www.lapresse.ca/environnement/201008/06/01-4304372-lautriche-championne-europeenne-du-compostage.php>
5. ADEME Magazine, « Tri des biodéchets : pourquoi s'y préparer dès maintenant ? », enquête réalisée en 2020 par OpinionWay pour l'ADEME
<https://infos.ademe.fr/magazine-novembre-2021/dossier/tri-des-biodechets-pourquoi-sy-preparer-des-maintenant/>



Composteurs partagés du collectif ComposTerre, installés dans des quartiers de la ville de Cachan à destination des riverains / ©Amary